DLP-8-4-82959526

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

6 Avril 1982 N° de série continue 222 Bulletin n° 7

VIGNE

EXCORIOSE

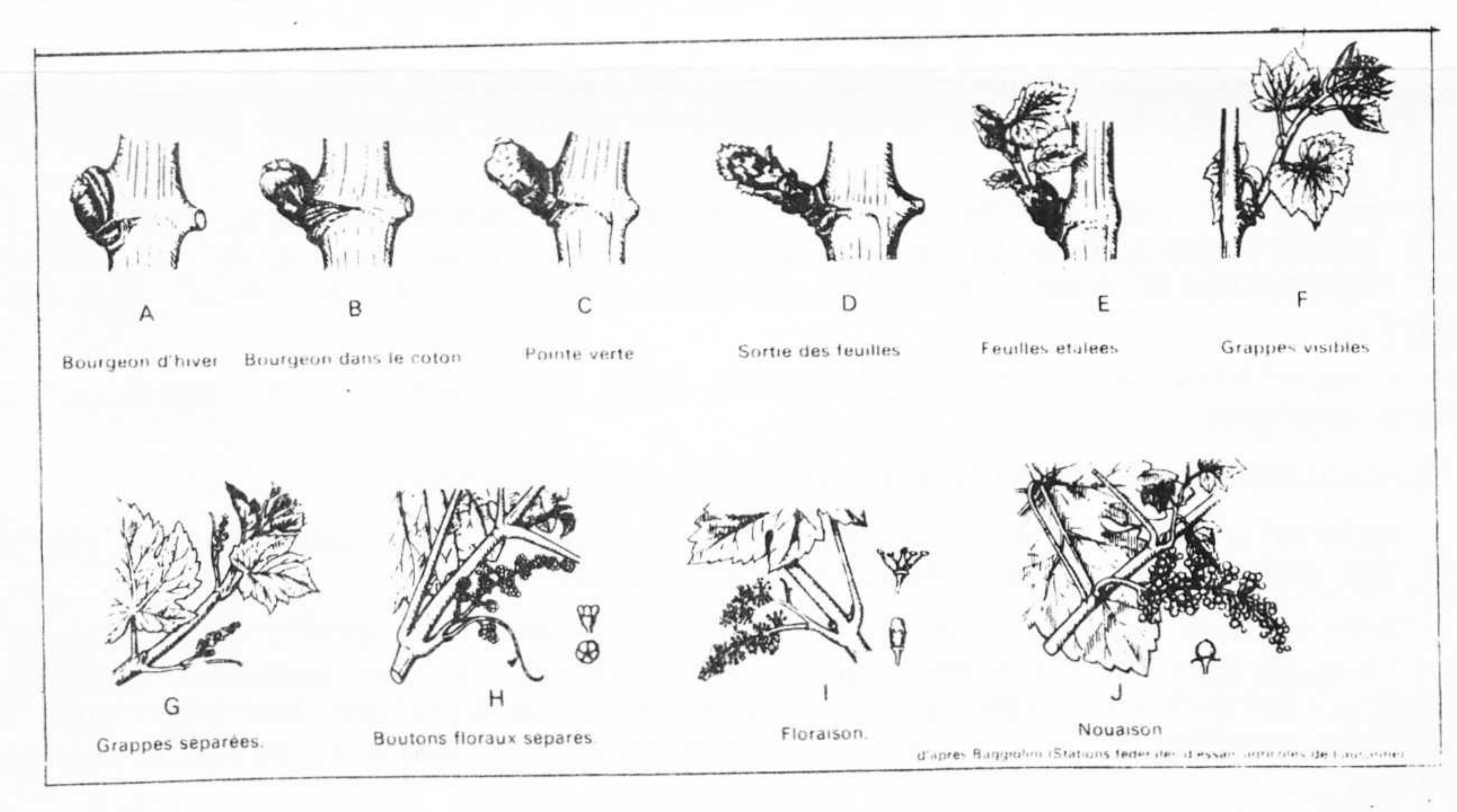
Dans les vignobles où cette maladie a été reconnue, on peut aussi intervenir en début de végétation.

On opèrera deux applications fongicides :

- la première lorsque 50 % des bourgeons ont atteint le stade C à D (stade pointe verte dépassé).
- la seconde au stade D à E (étalement de la première feuille).

Les matières actives et associations utilisables sont les suivantes (en grammes de m.a./hl) :

dichlofluanide	(EUPARENE)	200
dithianon	(DELAN)	50
folpel	(nombreuses spécialités)	150
mancozèbe	(DITHANE, SANDOZEBE)	280
métirame de zinc	(POLYRAM)	320
propinèbe	(ANTRACOL)	280
cymoxamide (ancien curzate)	(nombreuses associations et spécialités)	
captafol + folpel	(MYCODIFOL)	
phosetyl Al + folpel	(MIKAL)	
mancozèbe + folpel	(MANCOFOL)	
manèbe + méthylthiophanate	(ORGANIL, PELTAR)	
milfurame + folpel	(VAMIN, CALTAN)	



d'après Baggiolini (Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne)

P13

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES du POIRIER et du POMMIER

Dans les secteurs de plaines, le renouvellement de la protection est à réaliser au plus tôt. Dans les régions tardives (notamment en altitude), le premier traitement devra être réalisé lorsque les boutons floraux atteignent le stade C3.

- RESISTANCE des TAVELURES du POIRIER et du POMMIER à CERTAINS FONGICIDES -

(Ce texte a été établi conjointement par le Service de la Protection des Végétaux et l'I.N.R.A.).

Depuis quelques années, des cas de résistance des tavelures du pommier et du poirier, aux fongicides de la famille des benzimidazoles, se traduisent parfois par des dégâts importants, en dépit de traitements souvent nombreux.

Cette résistance aux benzimidazoles (bénomyl, carbendazime, thiophanate méthyl...) détectée pour la première fois en France en 1978, et mise en évidence grâce aux travaux de l'I.N.R.A., persiste toujours dans un certain nombre de vergers. Des souches résistantes sont en effet capables de se maintenir au moins 4 ans, peut-être plus, même en l'absence de tout usage de fongicides appartenant à cette famille chimique. Les échecs qui peuvent en découler, dans la lutte, sont très variables dans leur gravité d'un verger à un autre, et sont sous la dépendance de multiples facteurs telle la situation climatique. En 1981, de nouveaux cas ont été observés dans toutes les zones de production.

Deux situations peuvent donc actuellement se présenter aux arboriculteurs utilisant ou ayant utilisé les benzimidazoles :

- présence reconnue, après tests de laboratoire, de souches résistantes aux benzimidazoles dans ce cas, on ne doit plus utiliser des fongicides de cette famille, dans la lutte contre les tavelures. L'utilisation des benzimidazoles contre d'autres maladies, comme les maladies de conservation, pourrait à la rigueur, être envisagée, en traitements de prérécolte, quand il n'y a pas de tavelure déclarée dans le verger.
- pas d'information précise sur l'absence ou la présence de souches résistantes : dans ce cas, une extrême prudence est recommandée. En particulier, il convient de ne pas utiliser, d'une manière systématique, des fongicides de la famille des benzimidazoles, mais de les employer, alternativement ou en mélange, avec des fongicides appartenant à d'autres familles.

Il faut en effet signaler, qu'en 1981, dans les régions où la tavelure a pu s'exprimer pendant toute la saison, comme le Val de Loire, le traitement de prérécolte a été appliqué sur des populations actives du parasite. Dans certains vergers, une seule application de Benzimidazoles a donc permis, à une très faible fraction de souches résistantes, non détectées, de se développer pendant l'automne. Ce fait crée ainsi un danger potentiel pour 1982, en cas d'utilisation de Benzimidazoles pendant la période de projection des ascospores.

Sur un plan général, il est utile de tirer les enseignements de cette expérience, car il n'est pas souhaitable que de telles situations se produisent pour d'autres fongicides, des souches résistantes à divers produits de cette nature ayant, en effet, été obtenues en Laboratoire.

Pour éviter l'apparition de souches résistantes, dans la nature, il faut quels que soient les fongicides employés :

- limiter les traitements successifs avec une même matière active.
- utiliser, successivement, autant que possible, des spécialités commerciales renfermant des fongicides appartenant à des familles chimiques différentes.

ATTENTION ! Une attaque de tavelures du poirier et du pommier, difficilement explicable après examen du programme de traitement, peut, entre autre, laisser supposer le développement de souches résistantes. Cependant, toute attaque de tavelure non expliquée, n'est pas liée systématiquement à un problème de résistance (par exemple, mauvais règlage des pulvérisateurs).

En cas de problème, prendre d'abord contact avec la Station d'Avertissements Agricoles Rhône-Alpes : Tél. (7)862.20.30. Si nécessaire, des analyses seront effectuées à l'I.N.R.A à ANGERS.

N.B. : Des cas de résistance à la Doguadine ont été signalés à l'étranger, sans que les conséquences économiques soient particulièrement graves. Etant donné l'emploi de cette matière active dans diverses régions, il faut limiter les risques, en effectuant, au maximum, deux applications successives de Doguadine.

ATTENTION :

à la RUGOSITE sur fruits (essentiellement pommes)

Certains produits fongicides utilisés contre la tavelure du pommier ont l'inconvénient de favoriser la rugosité (russeting) sur fruits, notamment Golden.

Afin de limiter ce risque, il est conseillé pendant une période de 6 semaines à partir du stade E2 d'éviter l'emploi de certains produits tels le Captafol, la Doguadine, le Fenarimol, le Benomyl.

Dans le cas où pour des raisons particulières, des fongicides réputés favorisant la rugosité seraient utilisés au cours de la période de sensibilité, il est recommandé d'y adjoindre un produit destabilisant (EPARGOL, GOLCLAIR SPECIAL).

Au cours de cette période, employer de préférence le Captane en raison de son action réductrice sur la rugosité.

et au développement des ACARIENS

Après cette période, éviter l'emploi de certains fongicides favorisant la multiplication des Araignées rouges tels le Captafol, Dithianon, Thirame, Zinèbe, Zirame.

Préférer les fongicides neutres ou freinant la multiplication des acariens tels le Mancozèbe, Propinèbe, Folpel.

A noter aussi l'action freinatrice du Mancozèbe sur les psylles.

PUCERON LANIGERE

Les meilleurs résultats sont obtenus par des traitements réalisés en début de végétation.

Utiliser le Vamidothion (à l'exclusion de la période de floraison) à la dose de 1,25 l de produit commercial, le Pirimicarbe à la dose de 0,750 l de produit commercial à l'hl.

TORDEUSE DE LA PELURE (Capua, Pandemis sur pommier)

Dans les vergers où des dégâts de Tordeuse de la pelure auraient été observés l'année dernière, il est conseillé de prévoir un traitement insecticide au stade début de floraison.

L'Acephate, le Methomyl et les Pyrethrinoïdes de synthèse ont montré une bonne efficacité.

CHENILLES ARPENTEUSES et TORDEUSES

Commencer la surveillance de ces ravageurs à partir des stades D et E.

On peut utiliser en particulier Azinphos méthyl, lindane, oléoparathions, parathions. Ne pas traiter pendant la floraison (risque de mortalité des abeilles).

MONILIA sur ABRICOTIER et PECHER

Dans les vergers habituellement soumis aux attaques de monilia, renouveler la protection au stade G. Se reporter au Bulletin n° 3 du 2 Mars.

THRIPS sur PECHER

Une intervention chimique est à réaliser à la chute des pétales.

Produits utilisables :

- Acéphate (ORTHENE 50) à la dose de 80 g de m.a./hl
- Methamidophos (TAMARON - ORTHOTOX) à la dose de 50 g de m.a./hl
- Pyréthrinoïdes de synthèse (nombreuses spécialités) à la dose du fabricant

P 14

OIDIUM du POMMIER et du PECHER

Cette période est particulièrement favorable aux attaques d'Oïdium.

Maintenir la protection selon les recommandations données dans notre Bulletin du 18 Mars.

PETITS FRUITS

GROS BOURGEON DU CASSIS

Les sorties d'acariens des bourgeons contaminés n'ont pas commencé. Il est donc, dans l'immédiat, inutile d'intervenir dans les zones contaminées des Monts du Lyonnais.

DESSECHEMENT DES RAMEAUX DE FRAMBOISIERS

Dans la région lyonnaise, les organes de conservation arrivent à maturité. Un premier traitement est envisageable dans les plantations atteintes qui se trouvent aux stades C-D, car les prochaines pluies risquent d'être contaminatrices. Pour les produits, voir notre Bulletin n° 6.

GRANDES CULTURES

MELIGETHE - RECTIFICATIF -

Une erreur s'est glissée dans notre Bulletin n° 4 du 18 Mars, concernant les produits et doses à utiliser contre ce parasite. Pour le Fenvalérate, il faut lire 40 g m.a./ha et non 400 g comme cela a été mentionné.

En ce qui concerne le traitement contre le méligèthe, il est à signaler que la végétation du colza a beaucoup évolué ces jours-ci et a atteint le stade E, c'est-à-dire inflorescences à boutons séparés. Dans ce cas, le seuil de décision de traitement passe à 2 méligèthes par inflorescence, mais on arrive à la limite des traitements, les boutons pouvant évoluer très vite vers le début de floraison, stade où le traitement est interdit.

D'autre part, dans de nombreuses parcelles, il a été constaté la présence de ravenelles, sanves et autres crucifères en floraison. Nous rappelons donc, que tout traitement est interdit en présence d'adventices quelconques en fleur.

CEREALES - Situation au 5 Avril -

- Stade végétatif : le développement est très hétérogène selon les dates de semis. Les parcelles les plus avancées sont au stade 6 (1 noeud).
- Etat sanitaire
  - sur blé : les maladies du pied (qui sont encore difficile à différencier) sont notées sur la moitié des parcelles. En général, les attaques sont peu graves et seules les premières gaines sont atteintes. Sur feuilles, l'oïdium est présent sur un tiers des cultures. On note aussi quelques cas de septoriose, et de rares cas de rouilles.
  - sur orge : la rhynchosporiose est présente dans 75 % des parcelles, mais les attaques sont encore peu graves. L'oïdium est lui aussi très abondant (plus de 50 % des parcelles), mais peu actif et la majorité des symptômes observés sont dûs aux tâches apparues pendant l'hiver. Les maladies du pied sont présentes sur environ 25 % des parcelles. Mais comme sur le blé, ces attaques ne touchent que les premières gaines, et sont donc encore peu graves. On note également quelques cas de rouilles.

Pour les cultures où un haut rendement est envisagé, un traitement est à prévoir entre les stades 6 et 7.